

Language Services

# TRANSLATION

**BS 8800:1996**

**Guide des  
Systèmes de management de santé et de  
sécurité au travail**

*Original Language  
Occupational health and safety management*

*Issued by  
British Standards Institution  
389 Chiswick High Road  
London  
W4 4AL*

BSI Foreign Standards has taken all reasonable measures to ensure the accuracy of this translation but regrets that no responsibility can be accepted for any error, omission or inaccuracy.  
In cases of doubt or dispute, the original language text only is valid.

© BSI Foreign Services  
389 Chiswick High Road, London W4 4AL  
Tel: 0181 996 7525  
Facsimile: 0181 996 7121

The British Standards Institution is Incorporated by Royal Charter

## **Guide des**

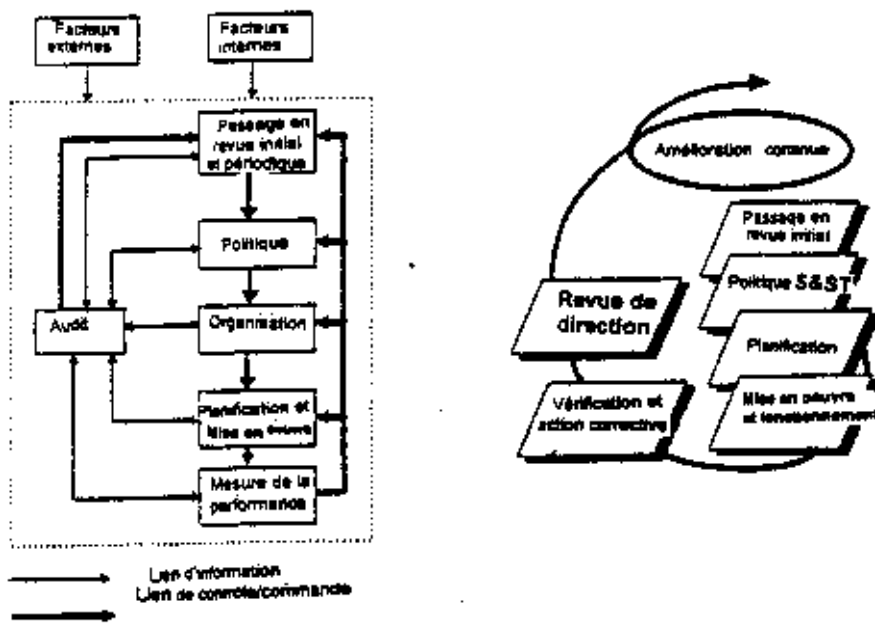
### **Systemes de management de santé et de sécurité au travail**

Les lignes directrices présentées dans ce document s'inspirent des principes généraux d'une bonne gestion et visent à permettre l'intégration du management de santé et de sécurité au travail (S & ST) au système de management global. La première approche exposée, qui repose sur les orientations du HSE présentées dans le document HS(G)65 *Successful Health and Safety Management* [2] s'adresse aux organismes souhaitant fonder leurs systèmes de management S & ST sur ce texte. Une approche alterne est présentée ici à l'intention d'organismes souhaitant fonder leurs systèmes de management S & ST sur la norme BS EN ISO 14001, qui est la norme des systèmes d'environnement ; cette approche alterne fait ressortir les points communs entre les deux systèmes. L'orientation présentée pour chaque approche est essentiellement identique, les seules différences sensibles portant sur l'ordre de la présentation. L'une ou l'autre approche peut être adoptée en vue d'intégrer le management S & ST au dispositif global de management. L'annexe A évoque les liens entre ce guide et la norme BS EN ISO 9001 afin d'aider les organismes qui appliquent ou prévoient d'appliquer la norme internationale des systèmes de "management par la qualité" à intégrer la S & ST à leur système de management existant ou prévu.

### **Comment utiliser ce guide**

Bien qu'il présente deux approches détaillées, ce guide, comme le montre la page du sommaire, contient des articles communs 1, 2, et 3 couvrant le domaine d'application, les références, les définitions et les annexes, tables et figures communes. Cependant ce guide contient deux articles 4, l'un couvrant l'approche HS(G)65 sur la première série de pages numérotées 5 à 8, et l'autre couvrant l'approche BS EN ISO 14001 sur la deuxième série de pages numérotées 5 à 8. Ces articles 4 sont précédées des deux modèles suivants :

Basé sur l'approche HS(G)65 Basé sur l'approche BS EN ISO 14001



Le lecteur est invité à décider de l'approche à adopter et à garder les pages pertinentes de l'article 4 puis à retirer les pages non utilisées de l'article 4 afin soit de les classer séparément, soit de les rebuter.

# Sommaire

Comités responsables  
Avant-propos

Page de garde  
5

		Page		
	<b>Guide</b>			
	<b>Introduction</b>	8		
<b>1</b>	<b>Domaine d'application</b>	9		
<b>2</b>	<b>Références normatives</b>	10		
<b>3</b>	<b>Définitions</b>	10		
<b>APPROCHE HS(G)65</b>		Page	<b>APPROCHE BS EN ISO*</b>	
<b>4</b>	<b>Eléments du système de management S &amp; ST</b>	13	<b>4</b>	<b>Eléments du système de management S &amp; ST</b>
	4.0 Introduction	13		4.0 Introduction
	4.1 Politique S & ST	15		4.1 Politique S & ST
	4.2 Organisation	16		4.2 Planification
	4.3 Planification et mise en oeuvre	17		4.3 Mise en oeuvre et fonctionnement
	4.4 Mesure de la performance	19		4.4 Vérification et action corrective
	4.5 Audit	19		4.5 Revue de direction
	4.6 Passage en revue périodique	20		
<b>Annexes</b>				
A	(Informatif) Liens avec BS EN ISO 9001: 1994 <i>Quality management systems</i>	30		
B	(Informatif) Organisation	32		
C	(Informatif) Planification et mise en oeuvre	39		
D	(Informatif) Evaluation du risque	55		
E	(Informatif) Mesure de la performance	71		
F	(Informatif) Audit	81		
<b>Tableau</b>				
A.1	Liens avec BS EN ISO 9001: 1994	30		
D.1	Un estimateur simple de niveau de risque	70		
D.2	Plan simple de maîtrise du risque	70		
<b>Figure</b>				
1	Eléments d'un bon management de santé et de sécurité, approche HS(G)65	13		
1	Eléments d'un bon management de santé et de sécurité, approche BS EN ISO 14001	22		
C.1	Une procédure de planification de mise en oeuvre S & ST	42		
C.2	Planification d'un usage accru de protections auditives	49		
C.3	Revue de la planification et de la mise en oeuvre	51		
C.4	Étude de cas: planification et mise en oeuvre des moyens de maîtrise de risque de transport dans un magasin de gros	52		
D.1	Le processus de l'évaluation du risque	58		
<b>Liste de références</b>			<b>avant-dernière page</b>	

## Avant-propos

Cette norme britannique a été préparée par le Technical Committee HS/1 sous la direction du Management Systems Section Board. Elle fournit des orientations sur les systèmes de management de santé et de sécurité au travail (S & ST) afin d'aider les organismes à se plier à des politiques et objectifs déclarés en matière de S & ST et d'établir les moyens d'intégrer ce domaine à leur système de management global.

Cette publication contient des orientations et des recommandations. Elle ne doit pas être citée comme s'il s'agissait d'une proscription et ne peut être utilisée à des fins d'homologation.

Les statistiques officielles d'accidents du travail et de cas de mauvaise santé ne donnent pas une idée juste de toute la souffrance et de toute la douleur que chaque incident peut entraîner pour ses victimes ainsi que pour les parents, amis et collègues de celles-ci. Outre le prix humain, les accidents du travail et mauvais états de santé impliquent des coûts financiers pour les victimes, les employeurs et la société en général.

Les études d'organismes menées par le Health and Safety Executive montrent que le coût total pour les employeurs des accidents de travail entraînant des blessures individuelles, des mauvais états de santé qui en résultent, et des accidents évitables sans blessure représente 5 à 10 pour cent du bénéfice d'exploitation de l'ensemble des entreprises britanniques. Une de ces études montre que, dans les entreprises examinées, les coûts non assurés de pertes dues à des accidents sont 8 à 36 fois supérieurs à ceux des primes d'assurance. Il y a donc de bonnes raisons économiques de réduire le nombre des accidents et des cas de mauvaise santé liés au travail, ceci au-delà des considérations éthiques et réglementaires. Outre qu'elle réduira les coûts de l'organisme, un bon management de santé et de sécurité au travail se traduira par une meilleure rentabilité.

Il existe déjà un cadre juridique très complet pour les questions de santé et de sécurité au travail, faisant obligation aux organismes de gérer leurs activités de manière à anticiper et à prévenir des circonstances susceptibles d'entraîner des accidents ou des maladies du travail. La présente norme vise à améliorer la performance des organismes en matière de santé et de sécurité au travail en leur proposant des orientations sur la manière dont ce domaine peut être intégré à la gestion des autres aspects de l'organisme dans le but de:

- a) minimiser le risque planant sur les employés et les tiers;
- b) améliorer le rendement de l'organisme; et

c) aider les organismes à se construire une image responsable au sein du marché.

La présente norme partage un certain nombre de principes de management avec la série de normes BS EN ISO 9000 sur la "Gestion de la qualité" et avec la série de normes BS EN ISO 14000/BS 7750 sur le "Management environnemental", cependant l'application du présent guide n'est PAS subordonnée au respect des dites normes.

La présente norme est compatible avec les documents suivants:

- Le code pratique agréé de la Health & Safety Commission: *Management of health and safety at work* [1];
- Le livret HS(G)65 du Health & Safety Executive: *Successful health and safety management* (2);
- BS EN ISO 14001: *Environmental Management Systems*
- Orientations spécifiques HSC/HSE sur des aspects spécifiques de santé et de sécurité au travail.

La conformité avec une norme britannique ne confère pas en soi une immunité face aux obligations légales.